

Avec ce numéro nos abonnés recevront la partie musicale de notre feuille, en huit pages, et contenant :

“LE BONHOMME DIMANCHE”

Chanson Comique par Mlle PUJET et une Romance intitulée

“IL NE SAIT PAS !...”

paroles d'EMILIEN PACINI, musique de G. HEQUET.

Ces Romances terminent la moitié du premier

volume de la partie musicale du MENESTREL.

Monsieur EDOUARD L'ECUYER ayant bien voulu se charger de l'agence de notre feuille pour Sainte Marie de la Beauce et les paroisses environnantes, nous l'autorisons à percevoir les souscriptions pour nous.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE MENESTREL paraît tous les Jedis. Il se compose de vingt pages, grand octavo, dont seize sont exclusivement consacrées à la partie Littéraire, et les quatre dernières à la Musique. L'année sera divisée en trois volumes, dont deux de Littérature, de 416 pages chaque, et un de Musique, de 208 pages.

Les conditions sont, outre les frais de poste, de TROIS PIASTRES par année, payable par semestre d'avance. Cette dernière condition est de rigueur. On ne peut souscrire pour moins d'une année.

Toutes communications doivent être adressées, franchises de port, à PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires, Bureau, à l'encoignure des Rues du Parloir et des Jardins, vis-à-vis la Chapelle des Dames Urines, Haute-Ville.

Les Messieurs suivants qui ont bien voulu se charger de l'Agence du Ménestrel, sont autorisés à recevoir les noms des souscripteurs, à percevoir le montant de l'abonnement, et à en donner des reçus en conséquence.

M. M. G. N. Gosselin,	Au Bureau de l'Aurore, Montréal.
J. Bte. Saint-Denis,	Saint-Hyacinthe.
Louis Berlinguet,	Boucherville.
H. Garneau,	Rivière du Loup (en haut).
Antoine Bureau,	Trois-Rivières.
Louis Balté,	Deschambault.
Wolfred Launiere,	Saint-Michel.
George Tanguay,	Saint-Gervais.
George Couillard, E. D.	Saint-Thomas.
T. Chapais, N. P.	Rivière-Ouelle.
Horace Pinet, N. P.	Kamouraska.
Cléophe Cimon, N. P.	Malbaie.
Arthur Chamberland, N. P.	Rivière du Loup (en bas).
J. B. Beaulieu, N. P.	Kakoua.

PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires.

Imprimé par STANISLAS DRAPBAU, Bureau du Ménestrel.